

Vendredi 26 janvier 2018

Chères étudiantes, chers étudiants,

Avant tout, je vous adresse **tous mes vœux pour l'année 2018**, dont je souhaite qu'elle vous apporte les succès que vous espérez, et notamment la réussite à vos examens.

Je profite de cette occasion pour porter à votre connaissance la **troisième session du MOOC Sorbonne Droit des entreprises**.

Un MOOC (Massive Open Online Course) est un enseignement en ligne, ouvert à tous.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne m'a permis de mettre en ligne un MOOC consacré au droit des entreprises sur la plate-forme France Université Numérique du Ministère de l'enseignement supérieur : <https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:Paris1+16001+session03/about>.

En vous inscrivant, vous aurez accès aux différentes ressources de ce MOOC :

- plus de 40 vidéos pédagogiques en droit des entreprises et des sociétés faites par des professeurs et des professionnels ;
- des documents écrits mis à disposition par les éditions Francis Lefebvre ;
- un forum pédagogique où vous pourrez échanger avec des enseignants et entre vous ;
- un direct hebdomadaire d'une heure où nous recevrons un invité et où nous répondrons aux questions que vous posez par Twitter ;
- des QCM et cas pratiques d'entraînement ;
- un QCM final.

Ce dispositif pédagogique est **entièrement gratuit**, et il n'est en rien contraignant : son utilisation optimale ne demande que 3 ou 4 heures de travail par semaine (notre MOOC dure **6 semaines**), mais le simple fait de vous inscrire vous donnera déjà accès à toutes les ressources pédagogiques précitées.

Une **attestation de suivi avec succès** sera délivrée gratuitement à tous les participants qui auront obtenu au minimum 60 % de réussite à l'ensemble des QCM (hebdomadaires et final).

Par ailleurs, un examen organisé en fin de formation sur place à l'Université permettra **l'obtention d'un certificat** (nouveau de la session 3). La participation à cette épreuve sera payante.

Dans les deux cas, ce seront des éléments à faire figurer dans votre CV.

C'est une formation distincte de celle que vous recevez au CAVEJ, mais il me semble important de vous signaler son existence, car ce MOOC vous permettra, **quelle que soit votre année d'inscription, de vous familiariser avec le droit des affaires et le droit des sociétés, et aussi de réviser vos examens**.

C'est enfin l'occasion de participer à une expérience pédagogique d'un genre nouveau, et qui a réuni près de 20 000 inscrits lors des deux premières sessions, en 2014 et 2015.

Venez participer à la troisième session de notre [MOOC](#) !

Bruno DONDERO

Professeur à l'École de droit de la Sorbonne

Directeur du CAVEJ

Twitter : [@BrDondero](#) / Blog : brunodondero.com